

<https://47.snuipp.fr/Resolution-du-Congres-de-Nevers>



Résolution du Congrès de Nevers

- SNUipp 47 - Congrès -

Date de mise en ligne : lundi 2 juillet 2007

Dernière mise à jour : 2 juillet 2007

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

S'opposer aux régressions, mobiliser et bâtir des alternatives avec tous (enseignants et personnels des écoles, parents d'élèves, opinion publique...)

Congrès de Nevers, juin 2007

Les politiques libérales en oeuvre en France depuis plusieurs années ont porté des attaques aux services publics, aux solidarités et à la justice sociale.

L'indispensable investissement au service de tous est présenté comme une dépense excessive. Parmi de nombreuses mesures de régression sociale et pour réduire les dépenses publiques, le gouvernement persiste dans le choix de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux.

Cette réduction massive de l'emploi public, avec le recours aux emplois précaires a des conséquences sur la qualité du service public et sur la situation des personnels. Derrière les annonces concernant les rédimés spéciaux se profilent de nouvelles dégradations concernant les retraites de tous.

Depuis des années, une vaste opération de dénigrement des fonctionnaires en général et des enseignants en particulier est organisée. Elle a ainsi préparé l'opinion aux reculs programmés.

Le mépris de l'engagement professionnel des enseignants des écoles, l'autoritarisme, le doute jeté sur l'Ecole ont accompagné l'insuffisance des postes, les réductions budgétaires massives et la mise en place de la loi Fillon et du socle commun.

Le Président de la République a annoncé la couleur : il compte mettre en oeuvre les projets développés pendant la campagne électorale : réduction du nombre de fonctionnaires, service minimum, cadeaux fiscaux...

Sans surprise, les premières annonces sur l'école sont conformes aux projets présentés pendant la campagne : vouvoiement, mérite, carte scolaire, service minimum...

Le but poursuivi par le gouvernement est de diminuer les coûts (emplois, salaires...) en réduisant les missions assignées au service public d'éducation. Dans le même temps la responsabilité de l'échec est renvoyée aux élèves, aux familles et aux enseignants.

Plus que jamais les élèves, leurs parents et les enseignants ont besoin d'un autre projet pour l'école

L'école a un rôle essentiel dans la construction des apprentissages et des individus dans la société. Le SNUipp réaffirme la nécessité d'une culture commune en opposition au socle commun.

Pour garantir le droit à l'Education et répondre aux exigences de la jeunesse, il y a urgence à répondre aux besoins de formation et d'élévation des qualifications nécessaires, aux besoins d'ouverture et d'éducation culturelle, de développement de l'esprit critique...

La lutte contre l'échec scolaire nécessite un investissement d'ampleur à l'opposé de la loi Fillon sur l'école qui doit être retirée.

Plus que jamais il s'agit de porter notre projet de transformation de l'école qui vise véritablement la réussite de tous les élèves.

Tant sur le plan qualitatif que quantitatif, il y a maintenant nécessité d'engager d'autres formes de travail dans les écoles et les collèges :

- prise en compte de l'augmentation de la charge de travail,
- temps de concertation reconnu,
- réflexion sur les contenus d'enseignement,
- maintien et développement de la formation initiale et continue en lien avec la recherche pédagogique,
- plus de maîtres que de classes,
- prévention et remédiation des difficultés scolaires dès la maternelle...

La représentativité du SNUipp dans les écoles maternelles et élémentaires lui donne une responsabilité essentielle :

dans la défense et le développement du service public laïque d'éducation

il y a nécessité de donner la priorité à la réussite de tous en améliorant les conditions de scolarisation des élèves et de travail des enseignants ce qui passe par la baisse des effectifs dans les classes, le développement de la mixité sociale, l'amélioration des remplacements, donc la création de postes.

le rôle prépondérant et la spécificité de l'école maternelle pour les enfants de 2 à 6 ans doivent être rappelés.

des mesures d'urgence pour les élèves fragilisés par leurs conditions de vie (ZEP, difficultés scolaires...) et pour la scolarisation des enfants en situation de handicap doivent être prises.

le réemploi des EVS avec un réel accompagnement (formation qualifiante), la reconnaissance des droits, l'amélioration salariale et la définition d'emplois statutaires dans les écoles avec plan de recrutement sont urgents pour en finir avec la précarité.

le chantier de la direction et du fonctionnement de l'école, nécessite l'ouverture de vraies négociations prenant en compte les revendications des personnels exprimées dans toutes les consultations : temps de décharge et de concertation, maîtres supplémentaires... Le projet d'EPEP doit être abandonné.

dans la défense et l'amélioration de la situation des personnels

L'année même de la fin théorique du plan d'intégration des instituteurs dans le corps des PE, pratiquement 20 ans après le passage aux 26 h + 1, les inégalités dans le déroulement des carrières et les conditions de travail dégradées des enseignants des écoles sont prégnantes. La situation mérite un réel traitement.

Le Snuipp décide d'interpeller le gouvernement à ce sujet. Il organisera dès la rentrée le débat et la mobilisation des personnels avec l'objectif d'imposer la prise en compte de la difficulté à exercer pleinement notre métier d'enseignant au service de la réussite de tous les élèves : conditions et temps de travail, rémunération, carrière.

dans la défense et la promotion des droits et libertés

Les arrestations de familles sans papiers et les reconduites à la frontière doivent cesser. Le SNUipp, dans le RESF, poursuivra son action pour qu'il ne manque aucun élève dans les classes.

L'application Base élèves est généralisée dans certains départements. Le risque de fichage et le contenu actuel de celle-ci inquiètent. Le SNUipp demande l'arrêt de son utilisation. Il appelle les écoles à ne pas rentrer dans le dispositif ou à neutraliser certains champs.

Les menaces qui pèsent sur l'exercice des droits syndicaux, notamment par la mise en place d'un service minimum sont inacceptables. Le SNUipp s'opposera à toute remise en cause du droit de grève.

La loi de prévention de la délinquance, l'abaissement de la majorité pénale pour les mineurs récidivistes, l'enfermement des mineurs risque de stigmatiser une partie de la jeunesse. Le SNUipp oppose à cette politique répressive, une politique de prévention.

pour s'opposer et lutter tous ensemble dès la rentrée,

le SNUipp, avec la FSU, s'engage à rassembler la profession le plus largement possible en réunissant les personnels. Pour construire les mobilisations qui s'imposent, il cherchera l'unité syndicale nécessaire, à tous les niveaux (école, éducation, Fonction publique, interprofessionnel) comme avec les associations et collectifs auxquels nous participons.

Pour atteindre ces objectifs, le SNUipp considère que la bataille de l'opinion est décisive.

**ALORS, MAINTENANT, DANS L'UNITE, AGIR
ET RÉAGIR !**